

N° analyse : 60587-19-89 Type analyse : D2CL_C
Origine échantillon : COURTELEVANT Point surveillance : 127
Mairie
Installation : COURTELEVANT (UDI)
eau traitée au chlore (U.G.E.) CC SUD TERRITOIRE
prélevé sous accréditation par Mr Lamris (LAM) Laboratoire PMA
Date de prélèvement : 09/01/2019 à 10h10
Date de réception : 09/01/2019 à 11h15
Date de début des essais : 09/01/2019 à 13h00

ARS BOURGOGNE FRANCHE COMTE
UNITE SANTE ENVIRONNEMENT NFC
8 RUE HEIM CS 90247
90005 BELFORT CEDEX

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s).
Pour déclarer, ou non, la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.
Les déclarations de conformité ne sont pas couvertes par l'accréditation.
Référence méthode(s) prélèvement : FD T 90-520 / NF EN ISO 19458(T 90-480)

METAUX ET MICROPOLLUANTS MINERAUX		Labo (1)	Valeur (2)	Incertitude	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthode
(*)	Antimoine	A	<0.5		µg/l	5		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Cadmium	A	<0.025		µg/l	5		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Chrome	A	<1.0		µg/l	50		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Cuivre	A	0.071		mg/l	2	1	NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Fer total	A	<20		µg/l		200	NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Nickel	A	<1.0		µg/l	20		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Plomb	A	1.1		µg/l	10		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES		Labo (1)	Valeur (2)	Incertitude	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthode
(*)	Nitrites	A	<0.01		mg/l NO2	0.5		NF EN 26777

(1) Laboratoire de réalisation de l'analyse (n° accréditation)
A=Laboratoire Pays de Montbéliard Agglomération (1-6554)

La liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

(2) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification.
NC : somme non cumulable (tous les éléments de la somme sont inférieurs aux limites de quantification)
(*) indique que le paramètre est couvert par l'accréditation.
Les incertitudes sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/11 (paramètres et matrices disponibles sur demande)

analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire conformément au code de la santé publique

CONCLUSIONS Eau conforme aux limites et satisfaisante au regard des références de qualité

Renseignements Complémentaires

Pour les paramètres sous-traités : voir résultat CARSO joint.

Isabelle CUVIER
Coordinatrice



plateforme le 17/01/2019

Rapport d'analyse Page 1 / 2
Edité le : 17/01/2019

LABORATOIRE D'ANALYSE DE LA COMMUNAUTE

D'AGGLO. DU PAYS DE MONTBELIARD
RUE DE LA CORNETTE LA CHARMOTTE
25420 VOUJEAUCOURT

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE19-3267	Analyse demandée par :	ARS BOURGOGNE FRANCHE COMTE - 90004 BELFORT
Identification échantillon :	LSE1901-27791		
Référence échantillon commanditaire:	60587-19		
Nature:	Eau de production		
Point de Surveillance :	COURTELEVANT	Code PSV :	000000127
Localisation exacte :	MAIRIE		
Dept et commune :	90 COURTELEVANT		
UGE :	0059 - COMMUNAUTE COMMUNES SUD TERRITOIRE		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D2	Type Analyse :	D2CL2
Nom de l'exploitant :	COMMUNAUTE COMMUNE SUD TERRITOIRE 5 rue de l'Arc 90600 GRANDVILLARS	Motif du prélèvement :	CS
Prélèvement :	Prélevé le 09/01/2019 à 11h15 Réceptionné le 09/01/2019 Prélevé par le client Brahim LAMRIS		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 10/01/2019

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Analyses physicochimiques							
<i>Paramètres de la désinfection</i>							
Chlorites	90D2CL_2*	< 0.010	mg/l ClO ₂ -	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-4	0.2	#
COV : composés organiques volatils							
<i>Solvants organohalogénés</i>							
Bromoforme	90D2CL_2*	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Chloroforme	90D2CL_2*	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Chlorure de vinyle	90D2CL_2*	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.5	#
Dibromochlorométhane	90D2CL_2*	0.69	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Dichlorobromométhane	90D2CL_2*	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	#
Somme des trihalométhanes	90D2CL_2*	0.69	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	100
Epichlorhydrine	90D2CL_2*	< 0.10	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.1
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques						
HAP						
Benzo (b) fluoranthène	90D2CL_2*	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083	#
Benzo (k) fluoranthène	90D2CL_2*	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083	#
Benzo (a) pyrène	90D2CL_2*	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083	0.010
Benzo (ghi) pérylène	90D2CL_2*	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083	#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	90D2CL_2*	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083	#
Somme des 4 HAP quantifiés	90D2CL_2*	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083	0.100
Composés divers						
Divers						
Acrylamide	90D2CL_2*	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M ET130	0.1

90D2CL_2* ANALYSE (D2CL_2) EAU DE DISTRIBUTION (ARS90-2018)

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Nathalie FOURNY
Valideur technique

